

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU SUD

POMMIER

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19

PLUI APOUVÉ LE 25.03.21

Dossier réalisé avec le bureau d'études :



Échelle : 1/5000^{ème}



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
628 10 AVESNES-LE-COMTE

03. 21. 220. 200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



Légende

- Limite communale
- Cimetière
- Secteurs d'Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Périmètre à risque d'effondrement de cavité

- Nouvelles constructions**
- Nouveau hangar agricole
 - Nouvelle construction

- Limites de zones**
- Ua : Zone urbaine dense correspondant aux centres-villages anciens
 - Ub : Zone urbaine moins dense correspondant aux extensions plus récentes des tissus urbains
 - Uj : Zone urbaine correspondant aux jardins
 - UH : Zone urbaine à vocation d'équipements
 - A : Zone agricole
 - N : Zone naturelle

- Éléments à protéger**
- Éléments de patrimoine urbain ou naturel à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Éléments de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : linéaire végétal
 - Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
 - Éléments à préserver au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme : chemin
 - Éléments à préserver au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme : accès agricole
 - Axe de ruissellement

- Installations agricoles**
- Installation agricole non classée

- Zone inondable**
- Zone inondable issue de données communales

Éléments de patrimoine

Numéros	Désignation
1	Calvaire
2	Maison remarquable
3	Edicule privé
4	Maison remarquable
5	Maison remarquable
6	Maison remarquable
7	Monument aux morts
8	Eglise classée
9	Ferme remarquable
10	Maison remarquable
11	Maison remarquable
12	Maison remarquable
13	Maison remarquable
14	Maison remarquable
15	Maison remarquable
16	Maison remarquable
17	Maison remarquable
18	Maison remarquable
19	Maison remarquable
20	Maison remarquable
21	Maison remarquable
22	Maison remarquable
23	Ferme remarquable
24	Ferme remarquable
25	Ferme remarquable
26	Maison remarquable
27	Cimetière militaire
28	Maison remarquable
29	Chêne
30	Chapelle
31	Marronnier
32	Chêne
33	Châtaignier

